

**SÉANCE DU MERCREDI 23 MAI 2012**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Corinne Juillerat (PS), présidente

Scrutateurs : Clovis Brahier (PS) et Gérard Brunner (PLR)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Marcel Ackermann (PDC), Jacques-André Aubry (PDC), Michel Choffat (PDC), Raphaël Ciocchi (PS), Gilles Froidevaux (PS), Marcelle Lüchinger (PLR), Jean-Pierre Mischler (UDC), Jean-Paul Miserez (PCSI), Giuseppe Natale (CS-POP), Anne Roy-Fridez (PDC), Christophe Schaffter (CS-POP), Emmanuelle Schaffter (VERTS), Bernard Varin (PDC) et Marie-Noëlle Willemin (PDC)

Suppléants : Raoul Jaeggi (PDC), Marie-Françoise Chenal (PDC), Hubert Farine (PDC), Pierre Brülhart (PS), Josiane Daepf (PS), Stéphane Broisy (PLR), Damien Lachat (UDC), Géraldine Beuchat (PCSI), Jean-Pierre Kohler (CS-POP), Jean-Pierre Gindrat (PDC), Jean-Pierre Petignat (CS-POP), Christophe Terrier (VERTS), Françoise Chaignat (PDC) et Jean-Luc Charmillot (PDC)

(La séance est ouverte à 14h15 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

---

**Département de l'Economie et de la Coopération (suite)****19. Arrêté mettant fin à l'adhésion au concordat du 30 juin 1964 concernant la Haute école suisse d'agronomie**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 52 députés.

**20. Interpellation no 793****Dégâts des campagnols et solidarité confédérale  
Vincent Wermeille (PCSI)**

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**21. Question écrite no 2486****Soutien à l'agriculture de proximité  
Emmanuel Martinoli (VERTS)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**22. Question écrite no 2487**

**Qu'en est-il des programmes d'occupation cantonaux ?  
Emmanuel Martinoli (VERTS)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

**23. Question écrite no 2488**

**Quel bilan pour le plan de soutien à l'emploi et aux entreprises ?  
Emmanuel Martinoli (VERTS)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

**Département de l'Environnement et de l'Équipement**

**24. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (création du Service des infrastructures et du Service du développement territorial) (deuxième lecture)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 53, lettre f

Texte adopté en première lecture :  
(Pas de lettre f à l'article 53)

Commission et Gouvernement :

f) élaboration des objectifs de la politique énergétique cantonale;

Article 53f, lettre a

Texte adopté en première lecture :

a) élaboration et suivi de la mise en œuvre des objectifs de la politique énergétique cantonale;

Commission et Gouvernement :

a) suivi de la mise en œuvre des objectifs de la politique énergétique cantonale;

Au vote, les propositions de la commission et du Gouvernement sont acceptées par 51 voix contre 3.

Article 53a, lettre b

Majorité de la commission et Gouvernement (= texte adopté en première lecture) :

b) la Section des permis de construire;

Minorité de la commission :

(Pas de lettre b.)

Article 53b, lettres c', c'', c''', c''''

Minorité de la commission :

c') traitement des demandes de permis de construire relevant de la compétence du Canton;

c'') ratification des dérogations à la réglementation communale;

c''') surveillance de la police des constructions ;

c'''') contrôle des prescriptions de la législation fédérale et cantonale sur l'énergie dans le domaine des permis de construire, en collaboration avec la Section de l'énergie.

Majorité de la commission et Gouvernement (= texte adopté en première lecture) :

(Pas de lettres c', c'', c''', c''''.)

Article 53c

Majorité de la commission et Gouvernement (= texte adopté en première lecture) :

La Section des permis de construire a les attributions suivantes :

a) traitement des demandes de permis de construire relevant de la compétence du Canton;

b) ratification des dérogations à la réglementation communale;

- c) surveillance de la police des constructions;
- d) contrôle des prescriptions de la législation fédérale et cantonale sur l'énergie dans le domaine des permis de construire, en collaboration avec la Section de l'énergie;
- e) toute autre attribution conférée par la législation.

Minorité de la commission :  
(Pas d'article 53c.)

Au vote, les propositions de la majorité de la commission et du Gouvernement sont acceptées par 45 voix contre 11.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en deuxième lecture, la modification du décret est adoptée par 53 voix contre 3.

**25. Arrêté octroyant un crédit-cadre «Sylviculture 2012-2015»**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 55 députés.

**26. Interpellation no 794  
Pour une bonne gestion de l'eau  
Lucienne Merguin Rossé (PS)**

Développement par l'auteure.

L'interpellatrice est satisfaite de la réponse du Gouvernement.

**27. Question écrite no 2483  
Comment éviter la pollution du Doubs par les eaux usées du bassin versant ?  
Lucienne Merguin Rossé (PS)**

L'auteure n'est pas satisfaite de la réponse du Gouvernement.

**28. Question écrite no 2491  
Transports publics : après Lucelle, à qui le tour ?  
Stéphane Brosy (PLR)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

**Département de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes**

**29. Motion no 1024  
Pour permettre l'insertion professionnelle des personnes à l'aide sociale  
André Parrat (CS-POP)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1024 est acceptée par 55 députés.

**30. Interpellation no 788**

**Les beaux jours arrivent, que deviennent nos abeilles ?  
Maurice Jobin (PDC) (Réponse du Gouvernement)**

L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**31. Question écrite no 2485**

**Etat de la psychiatrie jurassienne : réflexions parallèles et complément d'information souhaité  
Serge Caillet (PLR)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**32. Question écrite no 2489**

**Rapport sur les familles jurassiennes : quelle suite et selon quel calendrier ?  
Raphaël Ciochi (PS)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

La séance est levée à 16.10 heures.

Delémont, le 24 mai 2012

La présidente :  
Corinne Juillerat

Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître

Annexes : - Motions nos 1038 à 1040  
- Interpellations nos 795 et 796  
- Questions écrites nos 2510 à 2512  
- Résolution no 146